

La médiation par les pairs



Association Régionale des Oeuvres Educatives
et de Vacances de l'Éducation Nationale

communiqué de presse

Talents éducatifs - Médiation par les pairs

Au collège et au lycée les petits conflits entre les élèves font partie du quotidien. Les résoudre de manière non-violente représente une opportunité éducative d'acceptation de la différence et d'une meilleure connaissance de soi.

Pédagogie de la coopération, la médiation par les pairs prévient et régule les petits conflits par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Grâce à une écoute active et empathique, les jeunes apprennent à dénouer les tensions, cherchent des solutions constructives et créent du lien entre les différents acteurs de l'établissement, dont les parents.

La médiation par les pairs participe à la restauration et/ou à la construction d'une communauté éducative en faisant basculer des rapports de force en rapports de sens. Au sein des établissements, les adultes accompagnateurs se doivent de maîtriser le dispositif, les connaissances qui lui sont associées, les modalités d'organisation et d'évaluation du projet afin d'accompagner les élèves médiateurs tout au long de la première année et au-delà.

Le numéro trois des *Talents Educatifs, Eduquer à la résolution non violente des conflits*, présente le protocole pensé et déployé par les Aroéven auprès des collèges et des lycées. Le livret s'adresse aux membres de la communauté éducative qui souhaitent œuvrer à l'amélioration des relations entre adultes et jeunes à travers un projet commun. Il insiste sur les valeurs et les principes qui guident la médiation. Conçu dans un souci d'opérationnalisation, ce manuel pratique rend compte de par son organisation des différentes étapes.

- Préparation de la mise en place du dispositif;
- Formation des adultes, sensibilisation des élèves médiateurs;
- Formation des élèves médiateurs;
- Mise en place, régulation et supervision du dispositif;
- Evaluation.

Il propose un calendrier, des outils, des procédures, des exercices, des pistes d'évaluation. Il met en évidence la nécessité d'un tiers extérieur, compétent et bienveillant lors des différentes phases de l'opération, de la préparation à l'évaluation. Il souligne enfin l'importance d'un engagement des différents membres de la communauté éducative dans un projet commun de formation continue.



En 2013, la Fédération des Aroéven a participé à la rédaction de la charte de qualité de la médiation par les pairs auprès de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences scolaires.

Mouvement d'éducation permanente, les Aroéven sont engagées depuis plusieurs années dans ce dispositif. Leurs expériences dans la mise en œuvre et l'accompagnement de médiation par les pairs est réelle. Elles mènent des actions de sensibilisation, d'initiation et de formation au projet pour les adultes dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue en académie, des PEDT, et au sein des établissements scolaires. Elles se sont par ailleurs engagées avec un comité scientifique composé d'enseignants-chercheurs dans une recherche-action afin d'éclaircir les différents impacts, d'ouvrir les voies d'adaptation et d'évolution.

En octobre 2015, à l'occasion d'une rencontre avec des partenaires européens venus d'Espagne, d'Italie et de Roumanie, la Fédération des Aroéven a participé à la rédaction d'une charte européenne sur la résolution non violente des conflits. Ce projet a été soutenu par le programme Erasmus +.

Fédération des Aroéven- Foéven (Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale)

www.aroeven.fr

contact.foeven@aroeven.fr

Chargée de Recherche et de Formation

Isabelle Gonne : i.gonne@aroeven.fr

Chargée de communication

Clémence Chevalier : c.chevalier@aroeven.fr